Département de la HAUTE-SAVOIE

Commune de Viry

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT "VOLET EAUX PLUVIALES"

SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

ANNEXES SANITAIRES AU PLU - VOLET EAUX PLUVIALES

Propositions de travaux et recommandations
Planche Est

Réglementation : Article L2224-10 du CGCT - Alinéa 4
"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

Réseaux :

- Ø 800 BA
- Réseau EP public
- Fossé
- Ruisseau
- Réseau EP public
- Branchement EP
- Bassin de rétention

Divers :

- Zone humide (Inventaire)
- Zone humide (Terrain)
- Ruissellements et divagations
- Bassin
- SPU 1 — Secteur potentiellement urbanisable
- Zones U et AU du PLU
- Secteur présentant un dysfonctionnement

Travaux:

Nota: le programme des travaux a une valeur indicative et devra être adapté au développement de l'urbanisation.

- Travaux à réaliser — Propositions de travaux définies pour les secteurs d'étude prioritaires
- Travaux — Proposition de travaux pour résoudre les dysfonctionnements et permettre l'ouverture à l'urbanisation de SPU
- Recommandations — Recommandations
- Travaux futur à court, moyen et long terme
- Réseau à créer proposé dans le cadre du SGEP
- Fossé à créer proposé dans le cadre du SGEP
- Bassin de rétention à créer proposé dans le cadre du SGEP
- Enrochement à créer proposé dans le cadre du SGEP

Emprise réelle :

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 28/01/2020 approuvant le PLU de la commune de Viry.

Monsieur Le Maire,
André Bonaventure

Date : 17 Janvier 2020
Echelle : 1/ 5 000
Fichier : SGEP_Viry_TRVX.dwg
Dessin : A. CAMPOS

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altais, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

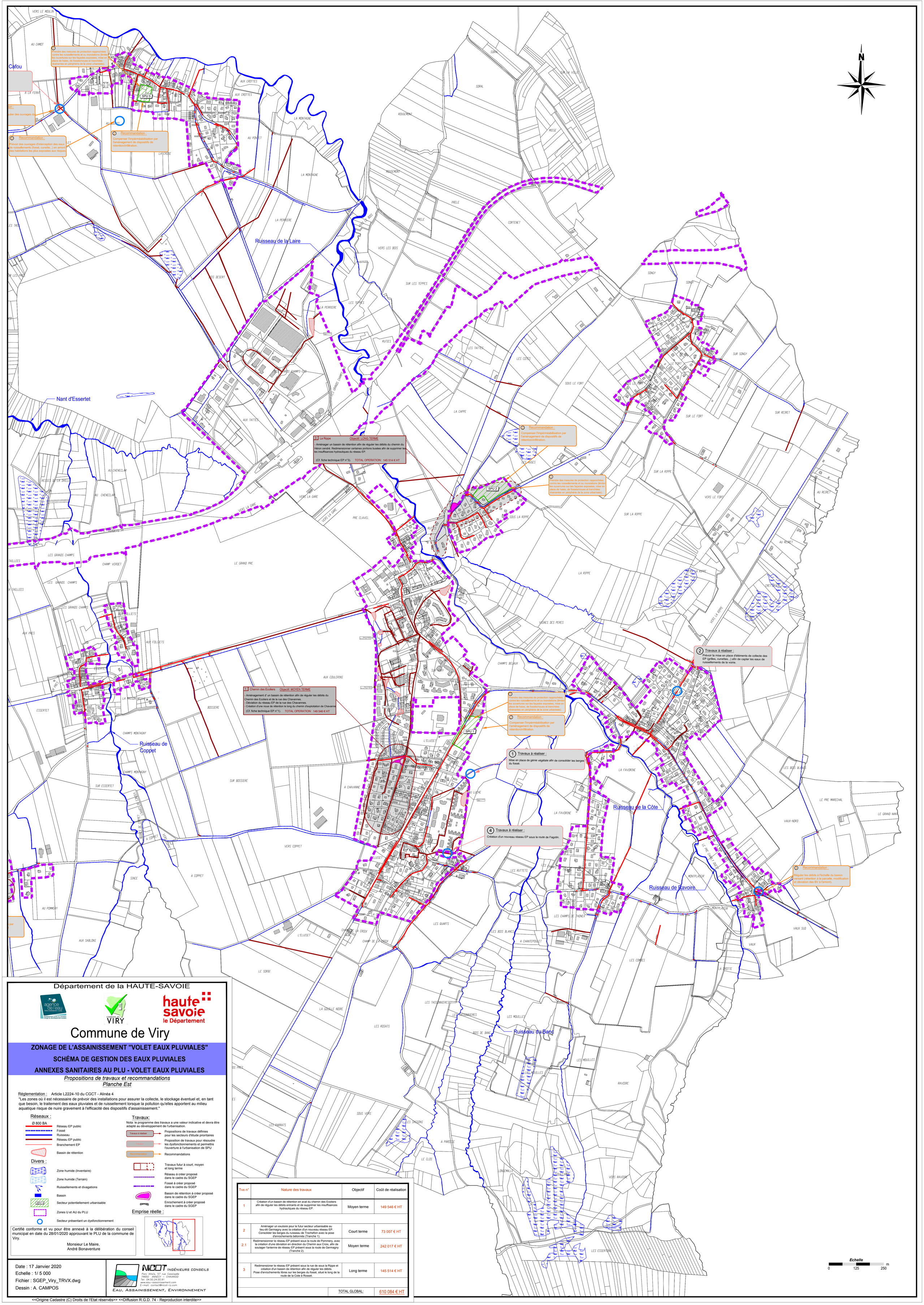

Tvx n°	Nature des travaux	Objectif	Coût de réalisation
1	Création d'un bassin de rétention en aval du chemin des Ecoliers afin de réguler les débits entrants et de supprimer les insuffisances hydrauliques du réseau EP.	Moyen terme	149 546 € HT
2	Aménager un exutoire pour le futur secteur urbanisable au lieu-dit Germagny avec la création d'un nouveau réseau EP. Consolider les berges du ruisseau de Trochefoin avec la pose d'enrochements bétonnés (Tranche 1).	Court terme	73 007 € HT
2.1	Redimensionner le réseau EP présent sous la route de Pommery, avec la création d'une déviation en direction du Chemin aux Croix, afin de soulager l'antenne de réseau EP présent sous la route de Germagny (Tranche 2).	Moyen terme	242 017 € HT
3	Redimensionner le réseau EP présent sous la rue de sous la Rippe et création d'un bassin de rétention afin de réguler les débits. Pose d'enrochements libres sur les berges du fossé, situé le long de la route de la Cote à Rosset.	Long terme	145 514 € HT
		TOTAL GLOBAL:	610 084 € HT

<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>